

**OBSERVATIONS SUR LES MODIFICATIONS DU PROJET
DU TERMINAL MÉTHANIER DE CACOUNA**

Présenté à
La commission d'enquête
du bureau des audiences publiques du Québec

Par
Elise Marquis

Octobre 2006

Cacouna, le 10 octobre 2006

**Commission d'enquête
Bureau des audiences publiques
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6**

Objet : Commentaire sur les modifications du projet

Bonjour,

La présente est pour faire part à la commission d'enquête mandaté sur le projet Énergie Cacouna de quelques questions et commentaires à propos des nouvelles modifications apportées au projet.

Premièrement, je crois qu'il y a matière à réflexion en ce qui concerne les poissons marins, leurs habitats et la végétation et les milieux humides. En effet, par la présence du site de remblai, ce dernier risque d'altérer le marais salé situé à proximité. Ce marais rejoindra d'ici peu celui de L'Isle-Verte (Société de conservation de la Baie de L'Isle-Verte). Ce site est une réserve nationale de faune en plus d'être considéré comme un site faisant partie de la convention de RAMSAR. Cette convention concerne les zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau. De plus, elle sert à assurer l'utilisation rationnelle et durable des ressources en zones humides, notamment par la désignation de ces zones humides d'importance internationale, et à garantir la conservation de ces ressources pour les générations futures. Mais où est donc le développement durable? Pourquoi Énergie Cacouna n'est pas soumis au respect des règles faites par des organismes œuvrant dans la préservation de ces milieux humides qui sont en train de tous disparaître en étant en constant empiètement?

D'autre part, pour ce qui est de l'installation des poutres en sol marin, la remise en suspension dans l'eau des sédiments risque fort probablement de nuire à la faune

ichthyenne et aux mammifères marins qui fréquentent la zone. La période de fraie de plusieurs espèces de poissons se déroule à l'automne. Ainsi, le dépôt de sédiments sur les œufs fraîchement pondus bloquera l'oxygénation des œufs. Ce manque d'oxygène peut également nuire à plusieurs autres espèces de microorganismes vivant dans la colonne d'eau ou plus en profondeur.

D'autre part, les nombreuses modifications du projet sont d'un ordre de grandeur relativement important. En effet, il semble qu'une bonne partie des méthodes de construction ont été modifiées. Ce n'est pas de ce qui a été discuté et présenté à la population lors des audiences publiques tenues en juin dernier. Je trouve donc dommage que l'on ait discuté pour des points qui de toute façon ne sont plus les mêmes. C'est du temps perdu.

Les modifications et les travaux en général engendreront des pertes d'habitats, il va sans dire. Dans les documents de modifications, il est mentionné qu'il y aura des projets pour compenser cette perte d'habitat. Mais quels sont-ils? Sont-ils de tailles et de retombées qui en valent la peine? Je ne crois pas qu'une diminution de 545m³ (19 354m³ à 18 809m³) dans l'habitat du poisson soit adéquate pour minimiser le dérangement occasionné. Les compensations seront-elles dans le même secteur?

Pour ce qui est des bassins de rétention, la modification stipule qu'il y en aura plusieurs à construire au lieu d'un seul. Ces bassins sont mis en place pour recueillir le gaz en cas de déversement. Toutefois, les trois nouveaux bassins sont de moindre taille que le premier. Est-ce qu'ils seront tout de même capable d'avoir une capacité suffisante en cas de catastrophe?. De plus, la construction engendra des pertes d'habitat ou des altérations de celui-ci. Ne serait-il pas mieux de détruire une seule fois plutôt que trois fois?

Finalement, ces modifications entraîneront probablement un retard dans les échéanciers prévus. Dans l'étude d'impact, Énergie Cacouna propose le dynamitage en hiver pour diminuer les effets négatifs sur les espèces menacées, notamment sur le faucon pèlerin. Toutefois, ce retard permettra-t-il encore le dynamitage en saison hivernale, advenant du

projet? Si non, j'espère du moins que cette étape de construction aura lieu bien avant l'arrivée des oiseaux venant spécifiquement dans la zone du port de mer pour accomplir leur reproduction.

Serait-il possible aussi que des travaux aient déjà débutés? J'ai remarqué des embarcations dans le secteur nord-ouest de la montagne qui semblaient affairés à sonder le fond de l'eau. J'espère que ce n'est pas relié à Énergie Cacouna puisque le projet n'est pas encore accepté.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Elise Marquis